



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dette publique

Question écrite n° 33150

Texte de la question

M. Franck Reynier alerte M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur l'aggravation de la dette de la France en 2008. En effet, la dette publique de la France a augmenté au deuxième trimestre 2008 de 18,8 milliards d'euros par rapport au trimestre précédent, s'établissant à un montant de 1 269,3 milliards d'euros au 30 juin 2008, soit 65,7 % du PIB. Alors que le programme de stabilité européen fixe à 60 % du PIB la limite autorisée d'endettement public pour un État membre de l'UE, le poids de la dette publique de la France est en augmentation, lente mais constante. En conséquence, et à l'aube de l'examen par le Parlement du projet de loi de finances pour 2009, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations du Gouvernement, afin de réduire le poids de la dette publique, de manière durable et significative.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33150

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8916

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)